

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 482

26 février 2008

SOMMAIRE

ABN AMRO V.I.P.	23098	Eternality S.à r.l.	23111
Accessio	23124	Euroconsumers S.A.	23125
Advent Kai Luxembourg Holding S.à r.l.	23126	Euro Shiprental S.A.	23132
AGT Investissement S.A.	23121	Eurotecnica Melamine	23136
Aleamar Investments Corp. S.A.	23136	F24 Capital S.A.	23129
APN Property Holdings (No. 1) S.à r.l. ...	23127	F24 Development S.A.	23129
Araich Limited S.A.	23130	Fanga Holding S.A.	23123
Atlantic Ré	23121	FDV II Venture	23127
Azurdiffusion S.A.	23134	Foothills and Towers S.A.	23124
Ballymore Properties Luxembourg Sàrl	23128	F.T.F. Holding S.A.	23123
Berfa Sàrl	23122	GCAT-L U X S.à r.l.	23126
Berfa Sàrl	23122	GMT (Media Mail) S.à r.l.	23116
Berfa Sàrl	23122	Hahn Heli Lux GmbH	23091
Boucle Locale Radio B.V./ S.à r.l.	23121	Helios Solar SA	23130
Bristol-Myers Squibb International Hol- dings Ireland Limited	23134	HLB S.à r.l.	23093
CARRELAGES WILLY PUTZ, Schieren S.A.	23122	Ifies S.A.	23129
Catalyst Buyout I S.à r.l.	23126	Insinger Capital (Luxembourg) S.A.	23094
CCP II Office 5 S.à r.l.	23128	International Pub Immo	23121
Central Asia Marketing S.à.r.l.	23093	IT-Plus Holding S.A.	23117
CL Sport Consulting S.A.	23129	IT-Plus Holding S.A.	23126
Cockspur Holding S.A.	23125	Koch Chemical Technology LP2 S.à r.l. ..	23126
Commercial Investment Alcobendas S.à r.l.	23133	Lamsteed S.A.	23131
Corefield S.à.r.l.	23113	Lobito S.A.	23135
Cottbus Property Sàrl	23125	Lobito S.A.	23136
Demex International S.A.	23134	Luik Investment 2008 S. à r.l.	23101
Dentorlux S.à r.l.	23093	Lux-Jardins S.à r.l.	23109
Diporon S.A.	23133	Luxocom Holding S.A.	23128
Diporon S.A.	23134	Luxocom Holding S.A.	23119
Donfinox Investment Company S.A.	23091	Lycaon S.A.	23131
Energipark Réiden S.A.	23128	Madiroad S.à r.l.	23096
Ennery S.A.	23132	Matsa S.A.	23128
Entrapaulus Construction S.A.	23111	Maxtor Luxembourg S.à r.l.	23123
Erudite Holding S.à r.l.	23117	Medalux Holding S.A.	23127
		Meridio Funds	23124
		Opticom S.à r.l.	23110
		Optitrade S.à.r.l.	23093
		"Patrick COLLE S.à r.l."	23125

Pensol S.à.r.l.	23094	Serena S.A.	23133
Persi 2 C S.A.	23135	Signet Investments S.A.	23132
Pompes Funèbres Wagner S.à r.l.	23131	SLK Holding SA	23135
Portucel International Trading S.A.	23116	Snow Peak S. à r.l.	23130
Purple Heart Investment S.A.	23115	Sostre S.A.	23134
Senau S.A.	23135	THQ Wireless International S.à r.l.	23120
Sepvar Holding	23131	Warner Bowes Holding S.A.	23123
Serena S.A.	23132	Wynford Financial S.à r.l.	23124

Hahn Heli Lux GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5489 Wormeldange, 71, Um Kecker.
R.C.S. Luxembourg B 80.592.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008020531/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09337. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Donfinox Investment Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.
R.C.S. Luxembourg B 43.625.

In the year two thousand and seven, on the thirty-first of December.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary General Meeting of the shareholders of the company established in Luxembourg under the denomination of DONFINOX INVESTMENT COMPANY S.A., R.C. Luxembourg B 43.625, having its registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître André Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, dated April 7, 1993, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, No. 317 of 1993, page 15196.

The meeting begins at ten fifteen a.m., Ms Cindy Reiners, private employee, with professional address at 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, being in the Chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Corinne Petit, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Raymond Thill, «maître en droit», with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the ten thousand (10,000) shares with a formerly par value of thousand (1,000.-) francs each, representing the total former corporate capital of ten million (10,000,000.-) francs are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate and validly decide upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the shareholders represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders all represented at the meeting and by the members of the bureau, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Liquidation of the Company.
2. Appointment of Mr Graham J. Wilson as Liquidator of the Company.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passes, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The Company is put into liquidation.

Second resolution

Mr Graham J. Wilson, barrister, born on December 9, 1951, in St Néots, United Kingdom, with professional address at 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, is appointed as liquidator of the Company, with the broadest powers to effect the liquidation, except the restrictions provided by the Law and the Articles of Incorporation of the Company.

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at ten thirty a.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de DONFINOX INVESTMENT COMPANY S.A., R.C. Luxembourg B 43.625, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 avril 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N ° 317 de 1993, page 15196.

La séance est ouverte à dix heures quinze sous la présidence de Mademoiselle Cindy Reiners, employée privée, avec adresse professionnelle au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Mademoiselle la Présidente désigne comme secrétaire Madame Corinne Petit, employée privée, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Mademoiselle la Présidente expose ensuite:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale antérieure de mille (1.000,-) francs chacune, constituant l'intégralité du capital social antérieur de dix millions (10.000.000,-) de francs sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les actionnaires représentés ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires tous représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

- 1) Liquidation de la société.
- 2) Nomination de Monsieur Graham J. Wilson en tant que Liquidateur de la Société.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde les points précités de l'ordre du jour et prend, après délibération, les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

La société est dissoute et mise en liquidation.

Deuxième résolution

Monsieur Graham J. Wilson, «barrister», né le 9 décembre 1951 à St Néots, Royaume Uni, avec adresse professionnelle au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est nommé aux fonctions de liquidateur, lequel aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, sauf les restrictions prévues par la loi ou les statuts de la société en liquidation.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Reiners, C. Petit, R. Thill, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2008, LAC/2008/1073. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2008.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008020554/5770/94.

(080018805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Dentorlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1243 Luxembourg, 25, rue Blochausen.
R.C.S. Luxembourg B 48.511.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008020532/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09333. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080017927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Optitrade S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1508 Howald, 4, rue Joseph Felten.
R.C.S. Luxembourg B 114.121.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008020533/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09328. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080017924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Central Asia Marketing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 47.387.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008020534/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09324. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080017923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

HLB S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 84.950.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008020539/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2008, réf. LSO-CM01076. - Reçu 34 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080017959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Pensol S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 110.134.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008020541/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2008, réf. LSO-CM10477. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Insinger Capital (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 64-66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 62.466.

In the year two thousand and seven, on the thirtieth of October.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing at Luxembourg.

Has been held the extraordinary general shareholders meeting of the company INSINGER CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A., with registered office in L-1750 Luxembourg, 64-66, avenue Victor Hugo, incorporated by deed of the notary Gérard Lecuit, then residing in Hesperange, dated December 12th, 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 237, dated April 14th, 1998. The articles of the Company have been modified for the last time pursuant to a deed of the notary Gérard Lecuit, now residing in Luxembourg, dated March 14th, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 494, dated May 14th, 2003. The Company is registered in the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under the number B 62.466.

The assembly is presided by Mrs Cristina Fileno, with professional address in Luxembourg, who appoints as secretary Mrs Corinne Petit, with professional address in Luxembourg.

The assembly elects as scrutineer Mr Raymond Thill, with professional address in Luxembourg.

The office such constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. That the shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed *ne varietur* by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies will be registered with this deed.

II. That it appears from the attendance list, that all of the shares are represented. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforesaid agenda of the meeting, of which the shareholders have been informed before the meeting.

III. That the agenda of the meeting is the following:

- 1) Decision to put the Company INSINGER CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A. into liquidation;
- 2) Appointment of a liquidator and determination of his powers;
- 3) Full and entire discharge to be given to the directors and the auditor of the Company;
- 4) Miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

First resolution

The Meeting decides to put the Company into liquidation.

Second resolution

The Meeting appoints as liquidator SPORAGNIUM LIMITED, with registered office in 9, Columbus Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, in relation to the liquidation of the Company (the «Liquidator»). The liquidator shall have the broadest powers as set out in articles 144 and following of the co-ordinated law on commercial companies of 10 August 1915 (the «Law»). He can also accomplish all deeds foreseen in article 145 of the Law without the prior authorisation of the shareholders' meeting in the cases where it is required.

The liquidator will be empowered to distribute the assets in specie and will be empowered to make an interim dividend to the Company's shareholders.

The liquidator is dispensed from keeping an inventory and can refer to the accounts of the Company.

He can, under his own responsibility, and for special and defined operations delegate to one or several proxies parts of his powers which he will define and for the duration fixed by him.

The Meeting further resolves to empower and authorize the Liquidator to make, in its sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the shareholders of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

Third resolution

The Meeting resolves to acknowledge, approve, ratify and adopt as the actions of the Company the actions taken by the directors and the auditor of the Company for the period beginning at the date of the incorporation of the Company and ending at the date hereof, to waive any claim which the Company may have against the directors of the Company arising as a result of their management of the Company, and to grant them discharge for the accomplishment of their respective mandates until the date hereof.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the members of the office of the meeting signed together with us the notary the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille sept, le trente octobre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INSINGER CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1750 Luxembourg, 64-66, avenue Victor Hugo, constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, alors de résidence à Hesperange en date du 12 décembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 237 du 14 avril 1998 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, maintenant de résidence à Luxembourg, en date du 14 mars 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 494 du 7 mai 2003. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 62.466.

L'assemblée est présidée par Madame Cristina Fileno, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Corinne Petit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1) Décision de mettre en liquidation la société INSINGER CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A.;
- 2) Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs;
- 3) Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société;
- 4) Divers.

Suite à cet ordre du jour, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité des associés:

Première résolution

L'Assemblée décide de mettre la Société en liquidation.

Deuxième résolution

L'Assemblée désigne comme liquidateur SPORAGNIUM LIMITED, avec siège social à 9, Columbus Centre, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques (le «Liquidateur») auquel sont conférés les pouvoirs prévus par les dispositions légales en vigueur.

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la «Loi»). Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 de la Loi sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le Liquidateur a le droit de distribuer les actifs en espèces et également de verser aux actionnaires dans l'intérêt de la société des avances sur le produit de la liquidation.

Le Liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixe.

L'Assemblée décide en outre d'autoriser le Liquidateur, à sa seule discrétion à verser des acomptes sur le boni de liquidation, aux associés de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de reconnaître, approuver, ratifier et adopter comme actes de la Société les actes passés par les administrateurs et le commissaire aux comptes de la Société, pour la période débutant à la constitution de la Société et jusqu'à la date du présent acte, de renoncer à toute action que la Société pourrait tenter à l'égard des administrateurs de la Société en conséquence de l'exécution de leur mandat respectif, et de leur accorder décharge pour l'accomplissement de leur mandat respectif jusqu'à la date du présent acte.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussignée qui comprend et parle le français, constate par les présentes qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, tous ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. Fileno, C. Petit, R. Thill, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2007. LAC/2007/34551. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): F. Schneider.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2008.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008020551/5770/122.

(080018919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Madiroad S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 861.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 111.161.

In the year two thousand and seven, on the twenty-eighth of December.

Before US Maître Martine Schaeffer, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

IBERSUIZAS CAPITAL FUND I L.P., a company registered by the law of Guernsey, having its registered office at Alexander House, Victoria Road 13-15, GZ1 3ZD Guernsey, here represented by Ms Leonie Marder, employee, with professional address in L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès, by virtue of a proxy given in Guernsey, on December 21st, 2007.

The said proxy, signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as the only shareholder, has requested the undersigned notary to enact the following:

The appearing party is the only shareholder of MADIROAD S.à r. l., a limited liability corporation with registered office in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, incorporated by deed of the notary Gérard Lecuit, residing in Luxemburg, on October 4th, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 12415 dated February 4th, 2006, amended by notarial deed on 2nd of November 2005 and on 23rd of March 2006.

The capital of the company is fixed at five hundred ninety-three thousand and three hundred euro (593,300.- EUR) represented by twenty-three thousand seven hundred and thirty-two (23,732) shares, with a nominal value of twenty-five euro (25.- EUR) each, entirely paid in.

The appearing parties take the following resolutions:

First resolution

The partners resolve to increase the corporate capital by an amount of two hundred and sixty-seven thousand seven hundred euro (267,700.- EUR), so as to raise it from its present amount of five hundred and ninety-three thousand three hundred euro (593,300.- EUR) to eight hundred sixty-one thousand euro (861,000.- EUR), by creation and issue of ten

thousand seven hundred and eight (10,708) new shares with a par value of twenty-five euro (25.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing parts.

Subscription and Liberation

The appearing shareholder declares to subscribe the ten thousand seven hundred and eight (10,708) new shares and to pay them up, fully by a conversion of a claim, at its par value of twenty-five euro (25.- EUR), so that the amount of two hundred and sixty-seven thousand seven hundred euro (267,700.- EUR) is at the free disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The appearing partners resolve to amend article 6 first paragraph of the articles of incorporation, so as to reflect the increase of capital, which shall henceforth have the following wording:

« **Art. 6. first paragraph.** The capital is set at eight hundred sixty-one thousand euro (861,000.- EUR) represented by thirty-four thousand four hundred and forty (34,440) shares with a par value of twenty-five euro (25.- EUR) each.»

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the appearing persons signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française:

L'an deux mille sept, le vingt-huit décembre

Par-devant Nous Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

IBERSUIZAS CAPITAL FUND I L.P., une société de droit du Guernsey, ayant son siège social au Alexander House, Victoria Road 13-15, GZ1 3ZD Guernesey, ici représentée par Madame Leonie Marder, employée privée, avec adresse professionnelle à L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès, en vertu d'une procuration délivrée à Guernesey, le 21 décembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, a requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

La société comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée MADIROAD S.à r. l., avec siège social à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, de résidence à Luxembourg, en date du 4 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 12415 du 4 février 2006 dont les statuts ont été modifiés le 2 novembre 2005 et le 23 mars 2006.

Le capital social de la société est fixé à cinq cent quatre-vingt-treize mille euros (593.000.- EUR) représenté par vingt-trois mille sept cent trente-deux (23.732) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de deux cent soixante-sept mille sept cents euros (267.700.- EUR) afin de le porter de son montant actuel de cinq cent quatre-vingt-treize mille trois cents euros (593.300.- EUR) à huit cent soixante et un mille euros (861.000.- EUR), par l'émission de dix mille sept cent huit (10.708) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et Libération

Et à l'instant, les dix mille sept cent et huit (10.708) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) ont été souscrites par l'associée unique et entièrement libérée par conversion d'une créance, de sorte que le montant de deux cent soixante-sept mille sept cents euros (267.700.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

Les associées décident, suite à la résolution précédemment prise, de modifier l'article 6, premier alinéa des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6. premier alinéa.** Le capital social est fixé à huit cent soixante et un mille euros (861.000.- EUR) représenté par trente-quatre mille quatre cent quarante (34.440) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.»

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la partie comparante, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: L. Marder, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2008, LAC/2008/828. — Reçu 2.677 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2008.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008020556/5770/97.

(080018826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

ABN AMRO V.I.P., Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 63.191.

In the year two thousand and seven, on the thirtieth of October.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing at Luxembourg.

was held the extraordinary general meeting of the shareholders of ABN AMRO V.I.P (the Meeting), a Luxembourg incorporated société d'investissement à capital variable, with its registered office at 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (the Company), incorporated on 24 February 1998 pursuant to a notarial deed recorded by Mr Baden, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations (Mémorial C), n ° 183 on 26 Mars 1998 amended for the last time by the notarial deed of 24 November 2006 recorded by Mr Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C n ° 460 on 27 March 2007 and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 63.191.

The Meeting is opened at 17.00 h with Carole Combe, lawyer, residing in Luxembourg as chairman.

The chairman appoints Patrick Goebel, lawyer, residing in Luxembourg, as secretary of the Meeting.

The Meeting elects Arne Bolch, lawyer, residing in Luxembourg, as scrutineer of the Meeting.

The chairman, the secretary and the scrutineer are collectively referred to hereafter as the Members of the Bureau or as the Bureau.

The Bureau having thus been constituted, the chairman requests the notary to record that:

I. the agenda of the Meeting is as follows:

1. the decision to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire);
2. Decision to suspend the calculation of the net asset value of the shares of the Company as of 31. October 2007;
3. Decision to appoint ABN AMRO BANK (LUXEMBOURG) S.A. as liquidator (liquidateur) in relation to the liquidation of the Company (the Liquidator);
4. Determination of the powers of the Liquidator and the liquidation procedure of the Company;
5. Decision to instruct the Liquidator to realize at the best of its abilities and with regard to the circumstances all the assets of the Company and to pay the debts of the Company;
6. Decision to instruct KPMG AUDIT (the auditor of the Company) to issue a report on the liquidation; and
7. Decision to convene an extraordinary general meeting of shareholders resolving on the closing of the liquidation.

II. the shareholders present or represented at the Meeting and the number of shares which they hold are recorded in an attendance list, which will remain attached to these minutes and which will be signed by the holders of powers of attorney who represent the shareholders who are not present and the Members of the Bureau. The said list as well as the powers of attorney will remain attached to these minutes;

III. it appears from the attendance list that all the shareholders of the Company are present or duly represented at the Meeting. The shareholders present or represented declare that they have had due notice of, and have been duly informed of the agenda prior to, the Meeting;

IV. in accordance with articles 29 and 30 of the Company's articles of incorporation, resolutions on the liquidation of the Company and the appointment and determination of the powers of the liquidator(s) shall require no less than 50 (fifty) per cent of the capital to be present or represented and shall only be passed by two-thirds of the votes cast (excluding invalid votes and abstentions). It follows from the above that the relevant quorum requirement is met and that the Meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the points on the agenda.

After deliberation the Meeting passed by unanimous vote the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire).

Second resolution

The Meeting resolves to suspend the calculation of the net asset value of the shares of the Company as of 31 October 2007.

Third resolution

The Meeting resolves to appoint ABN AMRO BANK (LUXEMBOURG) S.A. as liquidator (liquidateur) in relation to the liquidation of the Company (the Liquidator).

The Liquidator has the widest powers to do everything, which is required for the liquidation of the Company and the disposal of the assets of the Company under its sole signature.

Fourth resolution

The meeting resolves to confer to the Liquidator the powers set forth in articles 144 et seq. of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act 1915).

The Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Companies Act 1915, without the prior authorisation of the general meeting of shareholders. The Liquidator may, under its sole responsibility, delegate its powers for specific operations or tasks to one or several persons or entities.

The Liquidator shall be authorised to make, in its sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the shareholders of the Company, in accordance with article 148 of the Companies Act 1915.

Fifth resolution

The meeting resolves to instruct the Liquidator to realise at the best of its abilities and with regard to the circumstances all the assets of the Company and to pay the debts of the Company.

Sixth resolution

The meeting resolves to instruct KPMG AUDIT (the auditor of the Company) to issue a report on the liquidation.

Seventh resolution

The meeting resolves to convene an extraordinary general meeting of shareholders resolving on the closing of the liquidation, which shall be held at the latest before the end of the year, with the following agenda:

1. the presentation of the reports of (i) the board of directors of the Company and (ii) the external auditor of the Company on the financial year ended 31 December 2006;
2. the approval of the annual accounts (balance sheet, profit and loss account and notes to the accounts) for the financial year ended 31 December 2006 and allocation of the results;
3. the presentation of the report of the Liquidator;
4. the presentation of the report of KPMG AUDIT on the liquidation of the Company;
5. the release (quitus) to ABN AMRO BANK (LUXEMBOURG) S.A. as liquidator (liquidateur) of the Company, for all its duties during, and in connection with, the liquidation of the Company;
6. the release (quitus) to each of Sybren De Vries, Koenraad van der Borght and ABN AMRO BANK (LUXEMBOURG) S.A., represented by Antoine Barronet and Julian Kramer as directors of the Company for all their duties during, and in connection with, the financial year having started on 1 January 2006 and having ended on 31 December 2006 and the period from 1 January 2007 to 30 October 2007 date of the extraordinary general meeting deciding to dissolve and liquidate the Company;
7. the release (quitus) to KPMG AUDIT as auditor of the Company for all its duties in connection with the annual accounts for the financial year ended 31 December 2006 and the liquidation of the Company;
8. the decision to close the liquidation of the Company; and
9. the decision that the Company's documents and books shall be kept, for a period of 5 years from the date of publication of the closing of the liquidation, at the following address 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

There being no further business on the agenda of the meeting, the chairman adjourns the meeting at 17.30 h.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states hereby that at the request of the above appearing persons, this notarial deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the same appearing persons, and in the case of a discrepancy between the English and French versions, the English version shall prevail.

Whereas this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date stated at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the said persons signed together with Us, the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trente octobre.

Par-devant Maître Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de ABN AMRO V.I.P., une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 63.191 (la Société). La Société a été constituée le 24 février 1998 en vertu d'un acte de M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n^o 183 du 26 mars 1998. Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte reçu par M. Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, le 24 novembre 2006, publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n^o 460 du 27 mars 2007.

Le Bureau étant ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

La séance est ouverte à 17.00 heures sous la présidence de Carole Combe, juriste, demeurant à Luxembourg.

Madame le Président désigne comme secrétaire Patrick Goebel, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Arne Bolch, avocat, demeurant à Luxembourg (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur forment le Bureau).

I. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. dissolution et liquidation volontaire de la Société;
2. décision de suspendre le calcul de la valeur nette d'inventaire des actions de la Société en date du 31 octobre;
3. nomination de ABN AMRO BANK (LUXEMBOURG) S.A. comme liquidateur de la Société (le Liquidateur), en relation avec la liquidation volontaire de la Société;
4. détermination des pouvoirs à conférer au Liquidateur et de la procédure de liquidation;
5. décision de charger le Liquidateur de réaliser, au mieux et eu égard aux circonstances, tous les actifs de la Société, et de payer toutes les dettes de la Société;
6. décision de charger KPMG AUDIT de la mission d'établir un rapport sur la liquidation; et
7. décision de convoquer une assemblée générale extraordinaire en vue de la clôture de la liquidation de la Société.

II. les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ressortent d'une liste de présence qui restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement et qui sera signée par les mandataires des actionnaires et des membres du Bureau. Ladite liste, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées aux présentes;

III. il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires de la Société sont présentes ou représentées à l'Assemblée. Ils déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable;

IV. conformément aux articles 29 et 30 des statuts de la Société, les résolutions concernant la liquidation de la Société ainsi que la nomination et la détermination des pouvoirs du (des) liquidateur(s) nécessitent un quorum de présence de 50 (cinquante) pour cent du capital présent ou représenté et ne seront adoptées qu'à une majorité de deux tiers des votes exprimés hors votes nuls et abstentions. Il résulte de ce qui précède que le quorum, requis pour adopter les résolutions, a été obtenu de sorte que l'Assemblée est valablement réunie et peut valablement délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour.

Après délibération, l'Assemblée a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de dissoudre et liquider volontairement la Société.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de suspendre le calcul de la valeur nette d'inventaire des actions de la Société en date du 31 octobre.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur ABN AMRO BANK (LUXEMBOURG) S.A. (le Liquidateur), en relation avec la liquidation volontaire de la Société.

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus pour accomplir sous sa seule signature tout acte nécessaire pour la liquidation de la Société et la réalisation de son actif.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915).

Le Liquidateur est autorisé à passer tous actes et d'exécuter toutes opérations, en ce compris les actes prévus aux articles 145 de la Loi de 1915, sans autorisation préalable d'une assemblée générale des actionnaires. Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa propre responsabilité, ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécialement déterminées, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Le Liquidateur est autorisé à verser des acomptes sur le boni de liquidation aux actionnaires de la Société conformément à l'article 148 de la Loi de 1915.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de charger le Liquidateur de réaliser, au mieux et eu égard aux circonstances, tous les actifs de la Société, et de payer toutes les dettes de la Société.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de charger KPMG AUDIT (le réviseur d'entreprises de la Société) de la mission d'établir un rapport sur la liquidation.

Septième résolution

L'Assemblée décide de convoquer une assemblée générale extraordinaire en vue de la clôture de la liquidation de la Société qui se tiendra au plus tard avant la fin de l'année et dont l'ordre du jour sera le suivant:

1. présentation des rapports (i) du conseil d'administration de la Société et (ii) du réviseur d'entreprises de la Société concernant l'exercice social ayant pris fin le 31 décembre 2006;

2. approbation des comptes annuels de la Société pour l'exercice social prenant fin au 31 décembre 2006 et allocation des résultats;

3. présentation du rapport du Liquidateur;

4. présentation du rapport de KPMG AUDIT sur la liquidation;

5. décharge (quitus) à accorder à ABN AMRO BANK (LUXEMBOURG) S.A. en tant que liquidateur de la Société, pour l'exécution de tous ses devoirs et obligations pendant, et en relation avec, la liquidation de la Société;

6. décharge (quitus) à accorder à Sybren De Vries, Koenraad van der Borgh et ABN AMRO BANK (LUXEMBOURG) S.A., représentée par Antoine Baronnet et Julian Kramer, en tant qu'administrateurs de la Société, pour l'exécution de tous leurs devoirs et obligations pendant, et en relation avec, l'exercice social ayant commencé le 1^{er} janvier 2006 et s'étant terminé le 31 décembre 2006 et la période du 1^{er} janvier 2007 au 30 octobre 2007, date de l'assemblée générale extraordinaire décidant de dissoudre et de mettre en liquidation la Société;

7. décharge (quitus) à accorder à KPMG AUDIT en tant qu'auditeur de la Société pour l'exécution de tous ses devoirs et obligations en relation avec les comptes annuels de la Société pour l'exercice social prenant fin au 31 décembre 2007 et la liquidation de la Société;

8. clôture de la liquidation de la Société; et

9. décision de déposer et conserver les livres et documents sociaux de la Société pendant cinq ans, à partir de la date de publication de la clôture de liquidation à l'adresse suivante: 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17.30 heures.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte notarié est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. Sur la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Combe, P. Goebel, A. Bolch, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2007, LAC/2007/34555. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): F. Schneider.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2008.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008020566/5770/195.

(080018893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Luik Investment 2008 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 135.760.

—
STATUTES

In the year two thousand eight, on the eleventh of January.

Before the undersigned Maître Martine Schaeffer, notary residing at Luxembourg.

There appeared:

STAM REI SCA, a Luxembourg société an commandite par actions, having its registered office at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 106.159, here represented by Mrs. Corinne Peyron, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, by virtue of one proxy given under private seal dated January 10th, 2008

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company («société à responsabilité limitée»):

Chapter I.- Form, name, registered office, object, duration

Art. 1. Form - Corporate Name. There is formed a private limited liability company under the name LUIK INVESTMENT 2008 S. à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Registered Office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.4 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or other companies, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.5 The Company may in addition enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of its subsidiaries or other companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law;

3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, shares

Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares having a nominal value of one Euro (€1.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of Shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III.- Management

Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the «Sole Manager». In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers («conseil de gérance») (hereafter the «Board of Managers»).

8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

Art. 9. Powers of the Sole Manager or of the Board of Managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the Company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the single signature of any manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any manager.

Art. 11. Delegation and Agent of the Sole Manager or of the Board of Managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any manager may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the Board of Managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV.- General meeting of shareholders

Art. 13. Powers of the general meeting of Shareholder(s) - Votes.

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

Chapter V.- Business year

Art. 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Distribution Right of Shares.

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Chapter VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII.- Applicable law

Art. 17. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2008.

Subscription - payment

The capital has been subscribed as follows:

	Shares
STAM REI SCA	12,500
Total:	12,500

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (€ 12,500) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (€ 12,500) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand eight hundred Euro (€ 1,800).

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, STAM REI SCA, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

- 1) Are appointed as managers of the Company, for an undetermined period:
 - a) Etienne Marcot, born in Quimper (France) on 15 November 1961 and residing at 9 Cité Bauer 75014 Paris France, and
 - b) Vincent Behaghel du Bueren, born in Brussels (Belgium) on 30 April 1966 and residing at 22 rue Crolle 1380 Ohain (Belgique).
- 2) The Company shall have its registered office at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le onze janvier.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

STAM REI SCA, une société an commandite par actions de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 106.159, représentée par Madame Corinne Peyron, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 10 janvier 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} .- Forme, nom, siège social, objet, durée

Art. 1^{er} . Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de LUIK INVESTMENT 2008 S. à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avares par tous moyens.

3.4 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou autres sociétés, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.5 La Société pourra, en sus, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de ses filiales ou autres sociétés dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

3.6 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital, parts

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euro (12.500 €) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales (les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale de un (€1,-) chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

Art. 6. Indivisibilité des parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II- Gérance

Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la Société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un gérant ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par un gérant.

Art. 11. Délégation et agent du Gérant Unique et du conseil de Gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, un gérant peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, un gérant détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du conseil de Gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par [tous les Gérants présents ou représentés aux réunions].

12.8 Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV.- Assemblée générale des associés

Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des Associés - Votes.

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

Titre V.- Exercice social

Art. 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 15. Droit de distribution des parts.

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution et liquidation.

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2008.

Souscription - libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

	Parts sociales
STAM REI SCA	12.500
Total:	12.500

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500) correspondant à un capital de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille huit cents Euro (€ 1.800).

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, STAM REI SCA, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1- Sont nommés Gérants de la Société pour une période indéterminée:

- a) Etienne Marcot, né à Quimper (France) le 15 novembre 1961 et demeurant au 9 Cité Bauer 75014 Paris (France), et
- b) Vincent Behaghel du Bueren, né à Bruxelles (Belgique) le 30 avril 1966 et demeurant au 22 rue Crolle 1380 Ohain (Belgique).

2- Le siège social de la Société est établi à 400, route d'Esch Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Peyron, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2008, LAC/2008/2243. — Reçu 62,50 euros.

Le receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2008.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008020623/5770/414.

(080018781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Lux-Jardins S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3813 Schifflange, 43, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 74.362.

L'an deux mille huit, le dix-huit janvier.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Rafet Ramcilovic, jardinier-paysagiste, né à Lagatore (Yougoslavie) le 13 septembre 1957, demeurant à L-4444 Belvaux, 21, rue de l'Electricité;
- 2.- Monsieur Dzevad Ramcilovic, jardinier, né à Lagatore/ Ivangrad (Yougoslavie) le 20 avril 1969, demeurant à L-3813 Schifflange, 43, rue Basse;
- 3.- Monsieur Muzafer Korac, jardinier-paysagiste, né à Novi Pazar (Yougoslavie) le 28 mai 1963, demeurant à L-4558 Differdange, 10, rue des Fours.

Ces comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Les comparants sub 1.- et 2.- sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée LUX-JARDINS S.à r.l., avec siège social à L-3879 Schifflange, 26, rue Dr Welter, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 10 février 2000, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 383 du 27 mai 2000, ci-après la «Société», immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 74.362.

II.- Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune, intégralement libérées et appartenant aux associés comme suit:

1) à Monsieur Rafet Ramcilovic, prénommé, cinquante parts sociales	50
2) à Monsieur Dzevad Ramcilovic, prénommé, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

III.- Ensuite, Monsieur Rafet Ramcilovic, prénommé, déclare par les présentes céder et transporter, sous les garanties ordinaires de fait et de droit cinquante (50) parts sociales de la Société à Monsieur Muzafer Korac, prénommé, qui accepte, moyennant le prix global de six mille cinq cents euros (EUR 6.500,-), somme que le cédant reconnaît avoir reçue du cessionnaire dès avant la signature des présentes et en dehors la présence du notaire instrumentant, ce dont bonne et valable quittance.

IV.- Le cessionnaire se trouve subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour. Le cessionnaire participera aux bénéfices à partir de ce jour.

Le cessionnaire déclare parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la Société et renonce à toute garantie de la part du cédant.

En outre, le cédant et le cessionnaire déclarent être les bénéficiaires réels de la présente transaction.

V.- Ensuite, les associés Messieurs Dzevad Ramcilovic et Muzafer Korac, prénommés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et à l'unanimité des voix ils prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Suite à la susdite cession de parts sociales, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

Ces parts sociales appartiennent aux associés comme suit:

1.- à Monsieur Dzevad Ramcilovic, jardinier, né à Lagatore/Ivangrad (Yougoslavie) le 20 avril 1969, demeurant à L-3813 Schifflange, 43, rue Basse, cinquante parts sociales	50
2.- à Monsieur Muzafer Korac, jardinier-paysagiste, né à Novi Pazar (Yougoslavie) le 28 mai 1963, demeurant à L-4558 Differdange, 10, rue des Fours, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées.»

Deuxième résolution

Les associés décident de révoquer Monsieur Rafet Ramcilovic, préqualifié, de sa fonction de gérant technique de la Société.

Décharge pure et simple de toutes choses relatives à sa fonction de gérant technique jusqu'à ce jour lui est accordée.

Troisième résolution

Les associés décident de nommer comme nouveau gérant technique de la Société avec effet à partir de ce jour, pour une durée indéterminée, Monsieur Muzafer Korac, préqualifié.

Monsieur Dzevad Ramcilovic, prénommé, est confirmé en sa qualité de gérant administratif de la Société.

La Société sera valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes du gérant technique et du gérant administratif.

Quatrième résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société de L-3879 Schifflange, 26, rue Dr Welter, à L-3813 Schifflange, 43, rue Basse.

VI.- Messieurs Dzevad Ramcilovic et Muzafer Korac, prénommés, agissant en leurs qualités de gérants de la Société, déclarent se tenir, au nom de la Société, la susdite cession de parts sociales comme dûment signifiée.

VII.- Les frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimés sans nul préjudice à la somme de mille euros (EUR 1.000,-) sont à charge de la Société qui s'y oblige, tous les associés en étant solidairement tenus envers le notaire.

VIII.- Les comparants élisent domicile au siège de la Société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le Notaire.

Signé: R. Ramcilovic, D. Ramcilovic, M. Korac, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008, Relation: LAC/2008/2849. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): C. Frising.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 30 janvier 2008.

T. Metzler.

Référence de publication: 2008020696/222/78.

(080018971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Opticom S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 35, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 80.703.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008020529/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09345. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Entrapaulus Construction S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5485 Wormeldange-Haut, 64, rue Hiehl.

R.C.S. Luxembourg B 49.169.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008020530/578/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09341. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Eternality S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.282.025,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 111.146.

In the year two thousand and seven, on the twenty-eighth of December.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

IBERSUIZAS CAPITAL FUND I L.P., a company registered by the law of Guernsey, having its registered office at Alexander House, Victoria Road 13-15, GZ1 3ZD Guernsey, here represented by Ms Leonie Marder, employee, with professional address in L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès, by virtue of a proxy given in Guernsey, on December 21st, 2007.

The said proxy, signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as the only shareholder, has requested the undersigned notary to enact the following:

The appearing party is the only shareholder of ETERNALITY S.à r. l., a limited liability corporation with registered office in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, incorporated by deed of the notary Gérard Lecuit, residing in Luxembourg, on October 4th, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 12397 dated February 4th, 2006, amended by notarial deed on 20th of February 2006.

The capital of the company is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (12,500.- EUR) represented by five hundred (500) shares, with a nominal value of twenty-five euro (25.- EUR) each, entirely paid in.

The appearing parties take the following resolutions:

First resolution

The partners resolve to increase the corporate capital by an amount of one million two hundred sixty-nine thousand five hundred and twenty-five euro (1,269,525.- EUR), so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) to one million two hundred and eighty-two thousand twenty-five euro (1,282,025.- EUR), by creation and issue of fifty thousand seven hundred and eighty-one (50,781) new shares with a par value of twenty-five euro (25.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing parts.

Subscription and Liberation

The appearing shareholder declares to subscribe the fifty thousand seven hundred and eighty-one (50,781) new shares and to pay them up, fully by a conversion of a claim, at its par value of twenty-five euro (25.- EUR), so that the amount

of one million two hundred sixty-nine thousand five hundred and twenty-five euro (1,269,525.- EUR) is at the free disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The appearing partners resolve to amend article 6 first paragraph of the articles of incorporation, so as to reflect the increase of capital, which shall henceforth have the following wording:

« **Art. 6. first paragraph.** The capital is set at one million two hundred and eighty-two thousand twenty-five euro (1,282,025.- EUR) represented by fifty-one thousand two hundred and eighty-one (51,281) shares with a par value of twenty-five euro (25.- EUR) each.»

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the appearing persons signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française:

L'an deux mille sept, le vingt-huit décembre

Par-devant Nous Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

IBERSUIZAS CAPITAL FUND I L.P., une société de droit du Guernsey, ayant son siège social au Alexander House, Victoria Road 13-15, GZ1 3ZD Guernesey, ici représentée par Madame Leonie Marder, employée privée, avec adresse professionnelle à L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès, en vertu d'une procuration délivrée à Guernesey, le 21 décembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

La société comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée ETERNALITY S. à r. l., avec siège social à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, de résidence à Luxembourg, en date du 4 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 12397 du 4 février 2006 dont les statuts ont été modifiés le 20 février 2006.

Le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune.

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de un million deux cent soixante-neuf mille cinq cent vingt-cinq euros (1.269.525.- EUR) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR) à un montant de un million deux cent quatre-vingt-deux mille vingt-cinq euros (1.282.025.- EUR), par l'émission de cinquante mille sept cent quatre-vingt-une (50.781) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et Libération

Et à l'instant, les cinquante mille sept cent quatre-vingt-une (50.781) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25.- EUR) ont été souscrites par l'associée unique et entièrement libérée par conversion d'une créance, de sorte que le montant de un million deux cent soixante-neuf mille cinq cent vingt-cinq euros (1.269.525.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

Les associées décident, suite à la résolution précédemment prise, de modifier l'article 6, premier alinéa des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6. premier alinéa.** Le capital social est fixé à un million deux cent quatre-vingt-deux mille vingt-cinq euros (1.282.025.- EUR) représenté par cinquante et un mille deux cent quatre-vingt-une (51.281) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune.»

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la partie comparante, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: L. Marder, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2008, LAC/2008/827. — Reçu 12.695,25 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2008.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008020560/5770/97.

(080018833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Corefield S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.046.225,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 111.141.

In the year two thousand and seven, on the twenty-eighth of December.

Before US Maître Martine Schaeffer, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

IBERSUIZAS CAPITAL FUND I L.P., a company registered by the law of Guernsey, having its registered office at Alexander House, Victoria Road 13-15, GZ1 3ZD Guernsey, here represented by Ms Leonie Marder, employee, with professional address in L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès, by virtue of a proxy given in Guernsey, on December 21st, 2007.

The said proxy, signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as the only shareholder, has requested the undersigned notary to enact the following:

The appearing party is the only shareholder of COREFIELD S.à r.l., a limited liability corporation with registered office in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, incorporated by deed of the notary Gérard Lecuit, residing in Luxembourg, on October 4th, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 12377 dated February 4th, 2006, amended by notarial deed on 16th of February 2006 and on 28th of June 2006.

The capital of the company is fixed at eight-hundred ninety-two thousand and six hundred Euro (892,600.- EUR) represented by thirty-five thousand seven hundred and four (35,704) shares, with a nominal value of twenty-five euro (25.- EUR) each, entirely paid in.

The appearing parties take the following resolutions:

First resolution

The partners resolve to increase the corporate capital by an amount of one hundred fifty-three thousand six hundred and twenty-five euro (153,625.- EUR), so as to raise it from its present amount of eight hundred ninety-two thousand and six hundred euro (892,600.- EUR) to one million forty-six thousand two hundred and twenty-five euro (1,046,225.- EUR), by creation and issue of six thousand one hundred and forty-five (6,145) new shares with a par value of twenty-five euro (25.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing parts.

Subscription and Liberation

The appearing shareholder declares to subscribe the six thousand one hundred and forty-five (6,145) new shares and to pay them up, fully by a conversion of a claim, at its par value of twenty-five euro (25.- EUR), so that the amount of one hundred fifty-three thousand six hundred and twenty-five euro (153,625.- EUR) is at the free disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The appearing partners resolve to amend article 6 first paragraph of the articles of incorporation, so as to reflect the increase of capital, which shall henceforth have the following wording:

« **Art. 6. first paragraph.** The capital is set at one million forty-six thousand two hundred and twenty-five euro (1,046,225.- EUR) represented by forty-one thousand eight hundred and forty-nine (41,849) shares with a par value of twenty-five euro (25.- EUR) each.»

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the appearing persons signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française:

L'an deux mille sept, le vingt-huit décembre

Par-devant Nous Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

IBERSUIZAS CAPITAL FUND I L.P., une société de droit du Guernsey, ayant son siège social au Alexander House, Victoria Road 13-15, GZ1 3ZD Guernesey, ici représentée par Madame Leonie Marder, employée privée, avec adresse professionnelle à L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès, en vertu d'une procuration délivrée à Guernesey, le 21 décembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

La société comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée COREFIELD S.à r.l., avec siège social à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, de résidence à Luxembourg, en date du 4 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 12377 du 4 février 2006 dont les statuts ont été modifiés le 16 février 2006 et le 28 juin 2006.

Le capital social de la société est fixé à huit cent quatre-vingt-douze mille six cents euros (892.600.- EUR) représenté par trente-cinq mille sept cent quatre (35.704) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune.

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de cent cinquante-trois mille six cent vingt-cinq euros (153.625.- EUR) afin de le porter de son montant actuel de huit cent quatre-vingt-douze mille six cents euros (892.600.- EUR) à un million quarante-six mille deux cent vingt-cinq euros (1.046.225.- EUR), par l'émission de six mille cent quarante-cinq (6.145) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et Libération

Et à l'instant, les six mille cent quarante-cinq (6.145) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25.- EUR) ont été souscrites par l'associée unique et entièrement libérée par conversion d'une créance, de sorte que le montant de cent cinquante-trois mille six cent vingt-cinq euros (153.625.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

Les associées décident, suite à la résolution précédemment prise, de modifier l'article 6, premier alinéa des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6. premier alinéa.** Le capital social est fixé à un million quarante-six mille deux cent vingt-cinq euros (1.046.225.- EUR) représenté par quarante et un mille huit cent quarante-neuf (41.849) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune.»

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la partie comparante, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: L. Marder, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2008, LAC/2008/825. — Reçu 1.536,25 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2008.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008020563/5770/98.

(080018860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Purple Heart Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 127.821.

L'an deux mille sept, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de PURPLE HEART INVESTMENT S.A., R.C.S Luxembourg Numéro B 127.821 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 mai 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1339 du 3 juillet 2007.

La séance est ouverte à seize heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Stéphane Sabella, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Corinne Peyron, employée privée, domiciliée professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-2017 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, employé privé, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-2017 Luxembourg,

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social à concurrence de cinq millions d'euros (EUR 5.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trente cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, à cinq millions trente et un mille euros (EUR 5.031.000,-), avec émission correspondante de cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

2. Souscription et libération par un apport en nature.

3. Modification afférente de l'article 3 alinéa des statuts.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence de cinq millions d'euros (EUR 5.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trente cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, à cinq millions trente et un mille euros (EUR 5.031.000,-), avec émission correspondante de cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Cette augmentation a été intégralement souscrite et libérée comme suit:

- à concurrence de vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, par un apport en nature consistant dans l'apport de quarante pourcent (40%) des actions de la société de droit italien INPECO Spa., ayant son siège social au 11, via G. di Vittorio, 20090 Segrate (Italie), par Monsieur Gian Pedrazzini, demeurant au via Filli Cervi, 20090 Segrate (Italie)

ici représenté par Monsieur Stéphane Sabella, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée à Segrate, le 20 décembre 2007.

- à concurrence de quinze mille (15.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, par un apport en nature consistant dans l'apport de trente pourcent (30%) des actions de la société de droit italien INPECO Spa., ayant son siège social au 11, via G. di Vittorio, 20090 Segrate (Italie), par Madame Anna Franca Galantini, demeurant au via Filli Cervi, 20090 Segrate (Italie)

ici représentée par Monsieur Stéphane Sabella, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée à Segrate, le 20 décembre 2007.

- à concurrence de quinze mille (15.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, par un apport en nature consistant dans l'apport de trente pourcent (30%) des actions de la société de droit italien INPECO Spa., ayant son siège social au 11, via G. di Vittorio, 20090 Segrate (Italie), par la société COMITALIA - COMPAGNIA FIDUCIARIA Spa, ayant son siège social au 49, Corso Garibaldi, 20121 Milan (Italie),

ici représentée par Monsieur Roberto Piatti, demeurant au 49, Corso Garibaldi Giuseppe, 20121 Milan.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915 modifiée, l'apport en nature ci-dessus décrit a fait l'objet d'un rapport établi le 27 décembre 2007 par la Fiduciaire d'Expertise Comptable et de Révision EVERARD et KLEIN, réviseurs d'entreprises à Itzig, lequel rapport, après signature ne varietur par les parties et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

La valeur de l'apport ci-dessus mentionnée est constatée par ledit rapport dont les conclusions sont les suivantes.

Conclusion

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous sommes d'avis que l'apport projeté est décrit de façons claire et précise et que les modes d'évaluation retenus sont appropriés aux circonstances données et conduisent à une valeur au moins égale au nombre et à la valeur nominale des 50.000 actions nouvelles de € 100,- à émettre en contrepartie de l'apport.»

Deuxième résolution

Suite aux résolutions précédentes, les alinéas 2 et suivants de l'article 3 des statuts sont supprimés et l'article 3 a désormais la teneur suivante:

« **Art. 3.** Le capital social est fixé à cinq millions trente et un mille euros (EUR 5.031.000,-) divisé en cinquante mille trois cent dix (50.310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Droit d'apport

L'apport en nature consistant dans des actions d'une société de capitaux de droit italien ayant son siège social sur le territoire d'un Etat membre de l'Union Européenne.

Les dites parts représentant au moins soixante-cinq pour cent du capital social antérieurement émis de la société de capitaux pré-qualifiée

La Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 septembre 1971 qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à dix-sept heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Sabella, C. Peyron, R. Thill, R. Piatti, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2008, LAC/2008/623. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2008.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008020583/5770/89.

(080018795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Portucel International Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 39.443.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008020523/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2008, réf. LSO-CM09585. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

GMT (Media Mail) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 96.371.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

Référence de publication: 2008020527/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2008, réf. LSO-CM10208. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Erudite Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 87.805.

Le bilan au 30 avril 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

Référence de publication: 2008020528/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2008, réf. LSO-CM10206. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

IT-Plus Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 57.750.

In the year two thousand seven, on the twenty eighth of December

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of IT-PLUS HOLDING S.A., having its registered office in 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, RCS Luxembourg B 57.750 incorporated by a deed of Maître Jean-Joseph Schwachtgen, notary public residing in Luxembourg, on December 30th 1996, published in the Mémorial, Recueil C no. 199 of April 22nd 1997.

The articles of incorporation have been amended for the last time before Maître Jean Seckler, notary public residing in Junglinster by deed of September 22nd 1999, published in the Mémorial, Recueil C no. 910 of December 1st 1999

The meeting is chaired by Régis Galiotto, jurist, residing professionally in Luxembourg,

The Chairman appointed as secretary Flora Gibert, jurist, residing professionally in Luxembourg,

Was appointed scrutineer of the meeting Aurélie Katola, private employee, residing professionally in Luxembourg,

The Chairman asked the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

II.- As appears from the said attendance list, all the 2,600 shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolution:

1. In order to set off the losses of the Company as at November 30th 2007 of a total amount of EUR 260,000.- (two hundred sixty thousand euro), reduction of the share capital of the same amount by reduction of the nominal value of the existing shares;

2. Subsequent share capital increase of an amount of EUR 31,000.- (thirty one thousand euro) by related increase of the nominal value of the existing shares;

3. Subsequent amendment of the first paragraph of Article 3 of the Articles of Incorporation;

4. Miscellaneous.

First resolution

In order to set off the losses realised as at November 30th 2007 of a total amount of EUR 260,000.- (two hundred sixty thousand euro), as stated in the balance sheet as at November 30th 2007, the Assembly decides to reduce the share capital of the Company of the same amount by reduction of the nominal value of the existing shares.

Second resolution

With a view to the above, the Assembly decides to increase the share capital of the Company of an amount of EUR 31,000.- (thirty one thousand euro), the increase being subscribed by actual shareholders at the prorata of their owned shares fully paid up by a cash payment as described by a bank certificat delivered to the notary.

Third resolution

It has been resolved to accordingly amend first paragraph of Article 3 of the Articles of Incorporation of the Company:

« **Art. 3. (firstalinea).** The corporate capital is set at thirty one thousand euro (EUR 31,000.-) divided into three hundred ten (310) shares with a par value of one hundred euro (100.-) each.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which fall to be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately 1,800.- euros.

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in French, followed by an English version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt huit décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme IT-PLUS HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 57.750, constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 décembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 22 avril 1997 sous le numéro 199.

Les statuts ont été modifiés par acte du 22 septembre 1999, passé par-devant Maître Jean Seckler, notaire à Junglinster, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 1^{er} décembre 1999 sous le numéro 910.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le président désigne comme secrétaire Flora Gibert, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

et l'assemblée choisit comme scrutateur Aurélie Katola, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les Actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les deux mille six cents (2.600) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a été préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. En vue de compenser des pertes réalisées au 30 novembre 2007 d'un montant de EUR 260.000.- (deux cent soixante mille euros) réduction du capital du même montant par la réduction de la valeur nominale des actions existantes;

2. Augmentation subséquente du capital de la Société d'un montant de EUR 31.000.- (trente et un mille euros) par augmentation correspondante de la valeur nominale des actions existantes;

3. Modification afférente du premier alinéa de l'article 3 des statuts suite aux résolutions qui précèdent.

4. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

En vue de compenser des pertes réalisées au 30 novembre 2007 d'un montant de EUR 260.000.- (deux cent soixante mille euros) au vu du bilan de la Société au 30 novembre 2007, l'Assemblée Générale décide de réduire le capital social de la société du même montant par la réduction de la valeur nominale des actions existantes.

Seconde résolution

Au vu de la résolution précédente, l'Assemblée Générale décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 31.000,- (trente et un mille euros), l'augmentation étant souscrite par les actionnaires actuels au prorata des actions détenues libérées entièrement par un versement en espèces tel qu'attesté par un certificat bancaire remis au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 3. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes à environ 1.800,- euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue française, suivi d'une version anglaise, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Galiotto, F. Gibert, A. Katola, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2008, Relation: LAC/2008/68. — Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2008.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2008020650/211/112.

(080019121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Luxocom Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 32.495.

L'an deux mille sept, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire (l'«Assemblée») des actionnaires de LUXOCOM HOLDING S.A. (la «Société»), une société anonyme holding, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social momentanément au 3 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 7 décembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 208 du 26 juin 1990, page 9939. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 32.495. Les statuts de la Société ont été modifiés dernièrement aux termes d'un acte du notaire soussigné, dressé le 02 février 2001, lequel acte fut publié au Mémorial, le 23 octobre 2001, numéro 912 et page 43760.

L'Assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Catherine De Waele, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Nathalie Lazzari, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Jordane Padiou, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'Assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- Transfert du siège social de la Société du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange et modification afférente de l'article premier (1^{er}), deuxième alinéa des statuts de la Société;
- Modification de l'article neuf (9) des statuts de la Société.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social statutaire et administratif de la Société du 3 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange et décide en conséquence de modifier l'article premier (1^{er}) deuxième alinéa des statuts de la Société lequel alinéa se lira désormais comme suit:

« **Art. 1^{er}. deuxième alinéa.** Le siège social est établi à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide, en conséquence dudit transfert de siège, de modifier l'article neuf (9) des statuts de la Société quant à l'endroit de la tenue de l'assemblée générale annuelle, de sorte que l'article neuf (9) se lise désormais comme suit:

« **Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier lundi du mois de juin de chaque année à midi.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Bertrange, Luxembourg au nouveau siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: C. De Waele, N. Lazzari, J. Padiou, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 2007, Relation: EAC/2007/16292. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 31 janvier 2008.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2008020638/239/62.

(080018799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

THQ Wireless International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 85.701.

Les comptes annuels au 31 mars 2004 (période du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2004) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2008.

M. Danese

Gérant

Référence de publication: 2008020537/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09479. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Boucle Locale Radio B.V./ S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 129.917.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2008.

Pour BOUCLE LOCALE RADIO B.V./S.à r.l., société à responsabilité limitée
EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme
C. Day-Royemans / L. Heck

Référence de publication: 2008020818/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2008, réf. LSO-CM08899. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080019166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

IPI, International Pub Immo, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 119, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 121.514.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 30 janvier 2008.

Pour la société
P. Decker
Notaire

Référence de publication: 2008020820/206/13.

(080019078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Atlantic Ré, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 117.418.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 25 janvier 2008.

Pour la société
P. Decker
Notaire

Référence de publication: 2008020822/206/13.

(080019090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

AGT Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 33.410.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 25 janvier 2008.

Pour la société
P. Decker
Notaire

Référence de publication: 2008020823/206/13.

(080019096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Berfa Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4018 Esch-sur-Alzette, 35, rue d'Audun.
R.C.S. Luxembourg B 77.399.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 22 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008020516/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2007, réf. LSO-CK06371. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Berfa Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4018 Esch-sur-Alzette, 35, rue d'Audun.
R.C.S. Luxembourg B 77.399.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 22 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008020517/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2007, réf. LSO-CK06372. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Berfa Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4018 Esch-sur-Alzette, 35, rue d'Audun.
R.C.S. Luxembourg B 77.399.

Le bilan 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 22 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008020518/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2007, réf. LSO-CK06368. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

CARRELAGES WILLY PUTZ, Schieren S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9122 Schieren, rue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 96.322.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 octobre 2007

Lors de l'assemblée générale du 15 octobre 2007, les actionnaires ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

L'assemblée décide de ne plus renouveler le mandat de réviseur d'entreprises de la société H.R.T. REVISION S.à r.l., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

L'assemblée décide de nommer comme réviseur d'entreprises Monsieur Pierre Hoffmann, réviseur d'entreprise demeurant à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2008

Mersch, le 15 octobre 2007.

Pour CARRELAGES WILLY PUTZ, Schieren S.A.

Signature

Référence de publication: 2008020924/568/18.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2007, réf. LSO-CL03942. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080019009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

F.T.F. Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 66.381.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008020519/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2008, réf. LSO-CM08177. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080017905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Warner Bowes Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 34.352.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008020520/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2008, réf. LSO-CM08174. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080017904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Maxtor Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 54.530.800,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 86.343.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008020521/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2008, réf. LSO-CM08692. - Reçu 26 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080017903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Fanga Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 68.072.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FANGA HOLDING S.A.

Ch. Blondeau / N.-E. Nijar

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008020970/565/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2008, réf. LSO-CM08987. - Reçu 26 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080018862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Wynford Financial S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 112.105.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008020522/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2008, réf. LSO-CM09586. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Meridio Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 120.176.

Les comptes annuels révisés au 31 août 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Th. Amend / R. Mertes

Référence de publication: 2008020525/6633/13.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2008, réf. LSO-CM10494. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Accessio, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 122.190.

Les comptes annuels révisés au 31 août 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Th. Amend / R. Mertes

Référence de publication: 2008020526/6633/13.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2008, réf. LSO-CM10491. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Foothills and Towers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 55.626.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FOOTHILLS AND TOWERS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008021008/565/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2008, réf. LSO-CM09888. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

"Patrick COLLE S.à r.l.", Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9165 Merscheid, 11, Haaptstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 108.605.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2008.

FIDUCIAIRE BECKER, GALES & BRUNETTI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008020535/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2008, réf. LSO-CM09321. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080017921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

Euroconsumers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 13B, avenue Guillaume.
R.C.S. Luxembourg B 33.096.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 25 janvier 2008.

Pour la société

P. Decker

Notaire

Référence de publication: 2008020824/206/13.

(080019100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Cottbus Property Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 118.811.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 31 janvier 2008.

Pour la société

P. Decker

Notaire

Référence de publication: 2008020825/206/13.

(080019104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Cockspur Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 39.867.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COCKSPUR HOLDING S.A.

N. Piccione / F. Dumont

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008020932/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2008, réf. LSO-CM08298. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Catalyst Buyout I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 119.578.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 50468 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2008020826/211/11.

(080019119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

IT-Plus Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 57.750.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 50479 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2008020827/211/11.

(080019122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Koch Chemical Technology LP2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3401 Dudelange, Zone Industrielle Riedgen.

R.C.S. Luxembourg B 131.220.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 50526 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2008020828/211/11.

(080019130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Advent Kai Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 32, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 130.792.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 25 janvier 2008.

J.-J. Wagner
Notaire

Référence de publication: 2008020829/239/12.

(080018948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

GCAT-L U X S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 93.672.

Procès-Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire

L'associée unique a décidé d'accepter la démission, en date du 19 décembre 2007, de Monsieur Angelito Tolentino, né à Bataan (Philippines), le 26 juillet 1941, demeurant à F-92100 Boulogne-Billancourt, 5, Quai de Stalingrad en tant que gérant technique de la société GCAT-L U X Sàrl.

Pour la Société

OCTA S.A.

Signature

Référence de publication: 2008020917/825/16.

Enregistré à Diekirch, le 31 janvier 2008, réf. DSO-CM00458. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080019019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

FDV II Venture, Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 101.480.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 31 janvier 2008.

J.-J. Wagner

Notaire

Référence de publication: 2008020830/239/12.

(080018921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Medalux Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 32.497.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 31 janvier 2008.

J.-J. Wagner

Notaire

Référence de publication: 2008020831/239/12.

(080018827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

APN Property Holdings (No. 1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 43.667.800,00.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 108.961.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société en date du 4 décembre 2007 que:

- Monsieur Timothy Ian Slattery, lawyer, born in Melbourne (Australia) on September 21, 1979, Residing at Flat 1, 62 Inverness Terrace, London W2 3LB, United Kingdom.

- Monsieur Charles Georges Nelson Raymond, investment manager, born in Melbourne (Australia) on March 9, 1967, residing at 30, Lewisham Road, Prahran, Victoria, 3181 Australia.

Ont été nommés gérants de la Société en remplacement de Monsieur John W. Harrison et Monsieur Clive Appleton, démissionnaires.

Le mandat des nouveaux gérants est à durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008020975/504/23.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008, réf. LSO-CM04059. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080019148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Luxocom Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.
R.C.S. Luxembourg B 32.495.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 31 janvier 2008.

J.-J. Wagner
Notaire

Référence de publication: 2008020832/239/12.

(080018808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Ballymore Properties Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 117.144.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 50515 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2008020833/211/11.

(080019256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

CCP II Office 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 122.206.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 50514 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2008020834/211/11.

(080019251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Matsa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 50, rue de Beggen.
R.C.S. Luxembourg B 124.490.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 50511 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2008020835/211/11.

(080019205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Energipark Réiden S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8522 Beckerich, 6, Jos Seyler Strooss.
R.C.S. Luxembourg B 91.708.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2007

Quatrième résolution

Les actionnaires décident unanimement de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante: L-8522 Beckerich, 6, rue Jos Seyler Strooss

Pour extrait conforme

A. Gérard

Président de l'assemblée générale ordinaire

Référence de publication: 2008020920/823/16.

Enregistré à Diekirch, le 28 janvier 2008, réf. DSO-CM00333. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080019011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

CL Sport Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8814 Bigonville, 34, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 104.229.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bigonville, le 31 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008020927/1067/12.

Enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2008, réf. DSO-CM00324. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080019005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

F24 Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 97.548.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour F24 CAPITAL S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008020934/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2008, réf. LSO-CM10272. - Reçu 26 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080018825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

F24 Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 97.542.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour F24 DEVELOPMENT S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008020935/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2008, réf. LSO-CM10271. - Reçu 26 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080018824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Ifies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 38.864.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IFIES S.A.

Signature / Signature

Administrateur de catégorie A / Administrateur de catégorie B

Référence de publication: 2008020937/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2008, réf. LSO-CM10270. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Araich Limited S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 63.621.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARAICH LIMITED S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008020938/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2008, réf. LSO-CM10268. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Snow Peak S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 118.028.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SNOW PEAK S.A.R.L.

M. Carfagna / M. Doris

Manager / Manager

Référence de publication: 2008020940/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2008, réf. LSO-CM10266. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Helios Solar SA, Société Anonyme.

Siège social: L-5445 Schengen, 72B, Waistrooss.

R.C.S. Luxembourg B 135.785.

Réunion du Conseil d'Administration

Les soussignés:

1. Peter Folz, ingénieur, demeurant à F-57350 Schöneck, 4, Impasse Berlioz.

2. Roland Schön, commerçant diplômé, demeurant à D-66539 Neunkirchen, Im Altseiterstal 138.

3. Christian Gettmann, commerçant diplômé, demeurant à D-66740 Saarlouis, 24, Schanzenstrasse.

administrateurs de la société HELIOS SOLAR SA, avec siège social à L-5445 Schengen, Waistrooss 72b

se sont réunis en conseil et nomment à l'unanimité Peter Folz, ingénieur, demeurant à F-57350 Schöneck, 4, Impasse Berlioz administrateur-délégué de la société qui aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

Mondorf-les-Bains, le 2 janvier 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008021153/218/19.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2008, réf. LSO-CM08135. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080019018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Lamsteed S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 98.662.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LAMSTEED S.A.

A. Renard / M. Limpens

Administrateur, Président du Conseil d'Administration / Administrateur

Référence de publication: 2008020941/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2008, réf. LSO-CM10265. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Sepvar Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 6.314.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SEPVAR HOLDING

Signatures

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2008020943/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2008, réf. LSO-CM10351. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Lycaon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.
R.C.S. Luxembourg B 54.602.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LYCAON S.A.

MADAS. S.à r.l. / LOUV S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A. Renard / B. Parmentier

Représentant permanent / Représentant permanent

Référence de publication: 2008020945/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2008, réf. LSO-CN00255. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Pompes Funèbres Wagner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7595 Reckange, 45, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 131.280.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises le 19 octobre 2007

L'Associé unique de la société a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Monsieur Steve Wagner demeurant à L-7463 Pettingen, 45, rue du Château, de ses fonctions de gérant technique avec effet immédiat
- nomination de Monsieur Joé Andre aux fonctions de gérant unique avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

La société sera valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique.

Luxembourg, le 14 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008020963/1218/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL01974. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Signet Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 64.819.

Les comptes annuels consolidés au 31 octobre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008020948/723/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2008, réf. LSO-CM09890. - Reçu 74 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Euro Shiprental S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6750 Grevenmacher, 6, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 87.460.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

Référence de publication: 2008020950/832/13.

Enregistré à Diekirch, le 28 janvier 2008, réf. DSO-CM00335. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080018908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Ennery S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 51.807.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2008.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008020958/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2008, réf. LSO-CM09738. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Serena S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 53.283.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008020960/504/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2008, réf. LSO-CM09739. - Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080018879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Serena S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 53.283.

Le bilan au 30 juin 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008020961/504/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2008, réf. LSO-CM09740. - Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080018877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Diporon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 79.830.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008020962/504/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2008, réf. LSO-CM09742. - Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080018874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Commercial Investment Alcobendas S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.610.950,00.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 76.874.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société en date du 4 décembre 2007 que:

- le nombre de gérants est fixé à quatre.

- Monsieur Timothy Ian Slattery, lawyer, born in Melbourne (Australia) on September 21, 1979, Residing at Flat 1, 62 Inverness Terrace, London W2 3LB, United Kingdom.

- Monsieur Charles Georges Nelson Raymond, investment manager, born in Melbourne (Australia) on March 9, 1967, residing at 30, Lewisham Road, Prahran, Victoria, 3181 Australia.

Ont été nommés gérants de la Société.

Le mandat des nouveaux gérants est à durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008020976/504/23.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008, réf. LSO-CM04055. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080019156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Diporon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 79.830.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008020964/504/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2008, réf. LSO-CM09743. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Bristol-Myers Squibb International Holdings Ireland Limited, Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: EUR 23.367.675,00.

Siège de direction effectif: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 94.948.

Extrait pour publication

La nouvelle adresse du liquidateur de la société, Monsieur Pierre Lentz, est:
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BRISTOL-MYERS SQUIBB INTERNATIONAL HOLDINGS IRELAND LIMITED, S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008020965/267/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2008, réf. LSO-CM10284. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080019089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

**Azurdiffusion S.A., Société Anonyme,
(anc. Demex International S.A.).**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 113.034.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008020966/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2008, réf. LSO-CM09744. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Sostre S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 43.984.

Par décision de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 5 décembre 2007 ont été nommés, jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2007:

- Paul Lutgen, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Président
 - Luc Braun, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué,
 - Evelyne Guillaume, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur.
- EURAUDIT Sàrl, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008020968/504/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008, réf. LSO-CM04048. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080019134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Lobito S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 52.979.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008020967/504/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2008, réf. LSO-CM09746. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

SLK Holding SA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 67.567.

Le bilan au 30 novembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008020969/504/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2008, réf. LSO-CM09747. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Senau S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 4, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 118.929.

La version abrégée des comptes annuels au 31 décembre 2006 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DANDOIS & MEYNIAL

Signature

Référence de publication: 2008020974/2374/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2008, réf. LSO-CN00419. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Persi 2 C S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 106.463.

Par décision de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 4 novembre 2007 ont été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2008.

- Joseph Rode, 27, Albert 1^{er}, B- 6210 Frasnes les Grosselies, Administrateur

- Isabelle Seravalle, 27, Albert 1^{er}, B- 6210 Frasnes les Grosselies, Administrateur

- François Rode, 38, rue de l'Eglise, B- 6260 Virton, Administrateur.
- EURAUDIT Sàrl, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2008020971/504/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2008, réf. LSO-CM04045. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080019138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Eurotecnica Melamine, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 104.410.

Le bilan et l'annexe au 31 octobre 2007 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2008.

Pour EUROTECNICA MELAMINE

FIDALUX S.A.

Le domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2008020972/565/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2008, réf. LSO-CM08986. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080018859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Lobito S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 52.979.

Par décision de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 31 décembre 2007, ont été nommés, jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 30 juin 2010:

- Paul Lutgen, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Président
- Luc Braun, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué
- MOBITEC SYSTEMS S.A., 11, Stockbergerweg, B-4700 Eupen, Administrateur.
- EURAUDIT SARL, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2008020978/504/17.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2008, réf. LSO-CM09734. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080019170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2008.

Aleamar Investments Corp. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 135.713.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 29 janvier 2008.

J.-J. Wagner

Notaire

Référence de publication: 2008021149/239/12.

(080018064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2008.
